

BORDEAUX (2 et 3 Mars 2018) : Session de formation
Repenser la prise en charge orthophonique
avec un malade Alzheimer (et ses aidants...)

René DEGIOVANI, Orthophoniste

Il devient fréquent qu'on nous demande d'intervenir auprès de patients atteints par une maladie neurodégénérative.

Or **cette intervention ne va pas toujours de soi** :

- Notre formation initiale et notre expérience ne sont pas toujours optimales à propos des troubles cognitifs non langagiers, voire des difficultés de communication,
- Nous ressentons souvent les limites d'un travail limité à des exercices, qui porte peu de fruits dans la vie quotidienne du patient, mais sans trouver une alternative
- Nous souhaiterions mieux intégrer les aidants à la prise en charge et les aider mais sans trop savoir comment...

Tous ces éléments rendent nécessaire **une formation spécifique, apportant les connaissances générales indispensables, le savoir-faire concret mais aussi une ouverture sur le savoir être face à une pathologie difficile.**

Parmi les thèmes évoqués lors de ces 14 heures de formation :

- Ce qu'il faut savoir sur la maladie d'Alzheimer (les neurones, leur fonctionnement normal et pathologique, les fonctions cérébrales)
- Approche rapide des autres maladies neurodégénératives (autres types de démences, aphasies progressives,...)
- Les déficits cognitifs (mnésiques et attentionnels), langagiers, communicationnels, comportementaux dans la maladie d'Alzheimer et la progression dans le temps. L'histoire naturelle de la maladie.
- La spécificité de la prise en charge orthophonique. Comment travailler dans la vie quotidienne du sujet ? Les lignes directrices. La faisabilité.
- Quelles évaluations pour une prise en charge orthophonique ? Présentation des tests et réflexions sur ce que pourrait être une évaluation. Les objectifs, les tests, les questionnaires.
- La prise en charge des troubles cognitifs (quels « exercices » - et leurs limites - et comment les intégrer au quotidien). Le « matériel » utilisable. Comment modifier la vie quotidienne du patient dans des actions habituelles ?
- La prise en charge des troubles langagiers et communicationnels.
- La mise en place des outils de suppléance (agendas, carnets mémoire, cahiers de vie...)
- Le travail avec l'aidant principal et/ou professionnel pour optimiser notre action. Du relais cognitif au support et à l'écoute. Une action gagnant-gagnant.
- Le travail en EPHAD : particularités, intérêts et limites. Au delà des habitudes.
- L'environnement administratif, légal et éthique du patient.

La session des vendredi 2 et samedi 3 Mars 2018 se déroulera
A l'hôtel MERCURE Château Chartrons, 81 Cours St Louis – 33300 BORDEAUX

Le programme officiel, le tarif et les conditions générales se trouvent sur le bulletin d'inscription ci-joint. L'agrément du FIF PL pour une participation financière a été demandée.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire :
Actualités Orthophoniques actortho@lesao.com (ou 06-62-34-15-39)

Conditions générales d'inscription aux sessions « Orthophonie et Alzheimer »

- Le nombre de places par session est limité.
- Votre inscription ne sera validée qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné des deux chèques de règlement.
- Le premier chèque sera encaissé fin 2017. Le second sera encaissé environ un mois avant le début de la session.
- Toute annulation de la part d'un participant doit être demandée par écrit. Des frais de gestion de dossier de 50 euros pourront être demandés. A moins de 30 jours de la formation, une retenue de 50% pourra être faite par l'organisateur. A moins de 7 jours, la retenue pourra être égale au montant total de l'inscription.
- La formation ne sera assurée que sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. En cas d'annulation par l'organisateur, qui devra se faire au moins 30 jours avant le début de la session, les personnes inscrites seront averties individuellement et l'intégralité des sommes sera remboursée.
- Peu après votre inscription, vous recevrez votre facture acquittée ainsi que les informations et documents nécessaires pour établir un dossier auprès du FIF PL afin d'obtenir une éventuelle prise en charge par cet organisme.
- **Une demande a été faite pour une prise en charge par le FIF-PL**
- Si vous souhaitez vous inscrire au titre d'une institution, le tarif est majoré de 80 euros (380 euros) pour frais spécifiques de gestion. Vous devrez joindre une attestation de prise en charge financière de votre employeur et nous établirons alors une convention avec lui.

Aspects pratiques des sessions

- **La formation a lieu à l'hôtel Mercure Château Chartrons - BORDEAUX 33300**
- Les horaires seront les suivants :
Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Café d'accueil dès 8h45.
Samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h15 soit 14heures de formation.
- Des documents de travail (diapositives de la présentation, évaluations et bibliographie) vous seront remis au début de la session.
- Vous pouvez nous joindre pour des informations complémentaires
Préférentiellement par Internet actortho@lesao.com (ou par téléphone au 06-62-34-15-39)

Actualités Orthophoniques

René DEGIOVANI

6 rue Castel - 83000 TOULON

Tel : 06-62-34-15-39

email : actortho@lesao.com www.orthophonie.org

N°SIRET : 415 181 205 000 14 RCS Toulon

N°Formation continue : 93830306683 Marseille

Repenser la prise en charge orthophonique avec un malade Alzheimer (et ses aidants...)

René DEGIOVANI, Orthophoniste

Objectif: permettre au stagiaire d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la maladie d'Alzheimer, de mettre en œuvre un plan de prise en charge intégrant savoir-faire et savoir-être nécessaires et utilisant les capacités des aidants.

Programme :

JOUR 1

- Ce qu'il faut savoir sur la maladie d'Alzheimer (les neurones, leur fonctionnement normal et pathologique, les fonctions cérébrales)
- Approche rapide des autres maladies neurodégénératives (autres types de démences, aphasies progressives,...)
- Les déficits cognitifs (mnésiques et attentionnels), langagiers, communicationnels, comportementaux dans la maladie d'Alzheimer et la progression dans le temps. L'histoire naturelle de la maladie.
- La spécificité de la prise en charge orthophonique. Comment travailler dans la vie quotidienne du sujet ? Les lignes directrices. La faisabilité.
- Quelles évaluations pour une prise en charge orthophonique ? Les objectifs, les tests, les questionnaires.

JOUR 2

- La prise en charge des troubles cognitifs (quels « exercices » - et leurs limites - et comment les intégrer au quotidien). Le « matériel » utilisable.
- La prise en charge des troubles langagiers et communicationnels.
- La mise en place des outils de suppléance (agendas, carnets mémoire, cahiers de vie...)
- Le travail avec l'aidant principal et/ou l'aidant professionnel pour optimiser notre travail
- Le travail en EPHAD : particularités, intérêts et limites.
- L'environnement administratif et juridique

Tarif: 300 euros incluant les pauses (380 euros pour les institutions).

Bulletin d'inscription à renvoyer avec vos chèques à
Actualités Orthophoniques - 6 rue Castel - 83000 TOULON

M

Adresse

Ville et code postal

Email (très lisible)

Tel

- **S'inscrit à la session de formation « Orthophonie et Alzheimer »
BORDEAUX (2 et 3 Mars 2018)**
- **Accepte les conditions générales d'inscription et d'annulation (voir ci dessus)**
- **Joint deux chèques de 150 € (ou un de 300 €) à l'ordre d'Actualités Orthophoniques (ou 380 euros pour les institutions)**

A **le**

Signature